La prévention sanitaire environnementale enfin reconnue comme une « priorité du XXI^e siècle » : passons à l'action, dans l'objectif d' « une seule santé »

Le collectif constitué par l'Association Santé Environnement France (ASEF), France Nature Environnement (FNE), Humanité et Biodiversité (H&B) et la Fédération des Syndicats Vétérinaires de France (FSVF), se félicite de l'avancée très significative que représente la parution du rapport de la Commission d'enquête parlementaire sur l'évaluation de la politique de santé publique en santé environnementale, présidée par Madame la députée Elisabeth Toutut-Picard et rapportée par Madame la députée Sandrine Josso.

Nous faisons valoir sans relâche, depuis des années, l'importance de reconnaître et de prendre en compte l'interdépendance de la santé humaine avec celle des animaux, des végétaux, de la biodiversité et du climat, ce qui se résume maintenant par le concept « Une seule santé » (One Health). Cela doit se traduire concrètement par une démarche transversale pour infléchir les impacts de nos politiques publiques et de nos comportements sur les écosystèmes, tant au niveau national qu'au plus près des bassins de vie, là où sont affectées les populations par des facteurs d'expositions qui leurs sont spécifiques.

Nécessité d'une gouvernance à la fois interministérielle et territorialisée :

Les recommandations du rapport intègrent la plupart de nos préconisations, déjà présentées aux ministres concernés et au sein du groupe santé environnement, notamment de son groupe de travail « santé et biodiversité » et dans l'optique du prochain plan national santé environnement (PNSE4) : une gouvernance de la santé environnementale à la fois interministérielle et territorialisée, afin que les collectivités territoriales puissent appréhender de façon ciblée leurs expositions environnementales à des facteurs de risques (dont l'inventaire constitue l'exposome), grâce à des compétences élargies en santé et environnement ; une sensibilisation et une formation à la santé environnementale du corps médical et para-médical bien sûr, mais aussi de nombreux professionnels, des élus et agents territoriaux ; une approche économique, jusqu'ici toujours évacuée, alors que le coût de

l'inaction, par manque de prévention et de prise en compte des externalités supportées par la société, est considérable (évalué par un rapport du Sénat de 2015 à 100 milliards d'euros par an, uniquement pour la pollution de l'air).

Ce rapport constitue une étape majeure pour parvenir à une véritable société du bien vivre par la prévention, à condition de tirer pleinement les enseignements des crises sanitaires, effet boomerang de l'atteinte portée à la biodiversité et révélant gravement l'étendue de nos fragilités et vulnérabilités, à commencer par celles dues aux co-morbidités créées par des facteurs environnementaux.

Nos propositions pour passer à l'action avec pour objectif « une seule santé » :

- les recherches et approches pluridisciplinaires scientifiques doivent être renforcées et coordonnées, afin de mieux connaître pour mieux agir ;

- la territorialisation de la santé environnementale doit pouvoir s'appuyer sur des données et indicateurs qui, ainsi, renforceront les registres épidémiologiques existants, afin de mieux comprendre et prévenir l'émergence de clusters, tels que ceux de cancers pédiatriques ou malformations néonatales, particulièrement traumatisants pour des familles qui n'ont pas de réponses à leurs interrogations ;

- les redoutables effets cocktails des expositions multiples à faibles doses ne doivent plus être ignorés des procédures de mise sur le marché des produits ; de même que trop de pratiques sont autorisées en s'appuyant sur la notion de « dose sans effet », alors que de nombreuses substances, en particulier les perturbateurs endocriniens, sont particulièrement actives à de très faibles doses.

- l'approche « Une seule santé », portée au niveau international par la France et désormais reconnue comme un enjeu majeur par l'OMS, l'OIE, la FAO, est très insuffisamment évoquée dans le rapport, sans se traduire ensuite par des mesures structurantes ; sans mettre l'accent sur les effets délétères de nombreuses substances libérées dans l'environnement, ni sur l'incidence majeure des maladies infectieuses émergentes et du caractère zoonotique de nombreux pathogènes (dont celui responsable de la Covid) : nouvelles manifestations des réactions des micro-organismes, aux usages abusifs des biocides et aux atteintes portées aux écosystèmes, sous forme de résistances ou de mutations menant à des zoonoses.

Pour les présidents (de ASEF, FNE, H&B, FSVF) :

« Il s'agit maintenant que ce remarquable rapport parlementaire soit suivi d'effets significatifs : c'est au Parlement de voter maintenant en faveur d'avancées législatives accordant aux territoires les compétences en santé et environnement nécessaires pour agir

de façon ciblée en toute connaissance de cause ; ainsi, le droit constitutionnel « de vivre dans un environnement équilibré et respectueux de la santé » pourra-t-il devenir effectif.

Il appartient aux ministres concernés, et pas seulement à ceux en charge de la santé et de l'environnement, de se mobiliser, en interministériel, pour une réelle stratégie nationale en santé environnement, traduite en action, particulièrement par un quatrième plan national santé environnement que nous souhaitons ambitieux, en coordination avec les nombreux plans sectoriels (perturbateurs endocriniens, qualité de l'air, etc.), avec des dotations budgétaires enfin à la hauteur des enjeux, avec un axe prioritaire « une seule santé ».

Afin de mieux appréhender les enjeux de ces interdépendances sanitaires, nous invitons la représentation nationale à notre conférence nationale « Une seule santé, en pratique » qui aura lieu le 17 mars à Lyon. »

Pierre SOUVET

Président de l'Association
Santé Environnement France

Arnaud SCHWARTZ

Président de la Fédération
France Nature Environnement

Jean-Yves GAUCHOT

Président de la Fédération des
Syndicats Vétérinaires de France

Bernard CHEVASSUS-AU-LOUIS

Président de l'Association.
Humanité et Biodiversité

CONTACTS PRESSE :
Lylian Le Goff (FNE) lylian.legoff@orange.fr 06 72 15 22 25
Gilles Pipien (H&B) gillesmichele.p@free.fr 06 07 02 47 98
Pierre Souvet (ASEF) souvet@aol.com 06 12 23 76 56
Jean-Yves Gauchot (FSVF) : contact@fsvf.org 06 72 89 56 66